

Les 7 nouvelles régions ont élu leur président

L'ensemble des nouveaux présidents de région issus des élections de décembre sont désormais en place, après l'élection, hier, des patrons des sept nouvelles grandes régions françaises.

Les chefs de file des six régions métropolitaines et des quatre régions et territoires d'outremer dont le périmètre n'a pas été modifié lors du redécoupage territorial avaient été élus dès les 17 et 18 décembre.



Nord-Pas-de-Calais-Picardie. – Xavier Bertrand (LR), 50 ans, a été élu président de la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, à l'issue d'un vote auquel les 54 élus Front national, représentant la seule opposition, ont refusé de participer. Le chef du groupe FN, Philippe Eymery, a justifié ce refus par le retrait de la gauche au profit de Xavier Bertrand entre les deux tours, ce qui avait, selon lui, « perverti l'élection, la faisant passer d'un scrutin proportionnel à un scrutin majoritaire ». Pour Marine Le Pen, Xavier Bertrand « est le chef de l'UMP. Nous n'avons pas à participer à l'élection d'un président qui a été élu dans ces conditions là », a-t-elle renchéri, hier, hors de l'hémicycle.

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. – Philippe Richert (LR), 62 ans, dont la liste l'a largement emporté le 13 décembre avec 45,37% des voix contre 37,39% à celle de Florian Philippot (FN), a été élu à la tête de la grande région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.



Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin. – Le socialiste Alain Rousset, 64 ans, a été élu à la tête de la grande région Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin par 108 voix contre 29 au chef de file du FN, Jacques Colombier. Lors de son discours d'investiture, M. Rousset, qui se retrouve à la tête de la plus vaste région de France (84 000 km², l'équivalent de l'Autriche), s'est engagé à ce que la nouvelle collectivité soit « *proche de chacun de [ses] territoires* ».

Auvergne-Rhône-Alpes.

– Le numéro deux des Républicains, Laurent Wauquiez, 40 ans, a accédé à la présidence de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 113 voix sur les 204 élus que compte l'assemblée, il a largement devancé le socialiste Jean-François Debat (42 voix), porte-parole du



président sortant de Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, qui avait choisi de ne pas se présenter.

Bourgogne-Franche-Comté.

– La socialiste Marie-Guite Dufay, 66 ans, a dû attendre le deuxième tour pour être élue à la tête de la Bourgogne-Franche-Comté, avec 51 suffrages, soit le plein des voix de gauche, contre 24 à son adversaire FN Sophie Montel.



Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

– À 44 ans, la socialiste Carole Delga, députée de Haute-Garonne, est devenue la plus jeune présidente de région de France. Elle a été élue à la tête de la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées avec 89 voix, sur un total de 158 conseillers régionaux. France Jamet, la candidate du FN, a recueilli 40 voix. 29 élus ont voté blancs ou nuls.



Normandie.

– Hervé Morin (UDI), ancien ministre de la Défense de Nicolas Sarkozy, a pris les rênes de la nouvelle région Normandie. Seul candidat, le député centriste de l'Eure a recueilli 56 voix, contre 41 votes blancs et 5 abstentions.



Paca : trois recours contre l'élection de Christian Estrosi

Christian Estrosi restera député et maire de Nice plusieurs mois encore. Alors que les conjectures allaient bon train sur l'identité de son successeur à l'hôtel-de-ville, les Niçois vont devoir s'armer de patience pour en savoir plus... On le sait, Christian Estrosi, touché par le cumul des mandats, s'était engagé, une fois élu président de la région Paca, à abandonner son mandat de député et à quitter son poste de maire, tout en restant néanmoins conseiller municipal et, par fléchage, président de la métropole Nice Côte d'Azur.

Sauf que ce noble programme vient d'être chamboulé, en tout cas retardé, par trois recours contre l'élection du candidat des Républicains à la Région. Le premier émane de Marion Maréchal-Le Pen, le deuxième du député socialiste marseillais Patrick Mennucci et le troisième d'un simple électeur. Quelles que soient leurs motivations, ces trois recours ont un effet immédiat qui fait plutôt les affaires de Christian Estrosi : ils bloquent la validation officielle de son élection

à la Région. En conséquence, son entourage l'a confirmé hier, Christian Estrosi ne prendra évidemment pas le risque de se départir de ses autres mandats tant que les recours n'auront pas été purgés et son élection régionale définitivement entérinée.

Six à neuf mois de rab

« *Cela va nous laisser un peu plus de temps pour mettre tranquillement nos affaires en ordre* », a indiqué sobrement son directeur de cabinet, Anthony Borré.

De fait, si lesdits recours semblent avoir peu de chances d'aboutir vu le différentiel final (54,78 % des suffrages pour Christian Estrosi contre 45,22 % en faveur de Marion Maréchal-Le Pen, soit 187 338 voix d'écart), ils nécessiteront plusieurs mois, *a priori* entre six et neuf au regard des délais habituels, avant d'être traités par le Conseil d'État.

Dans l'intervalle, même si son élection reste formellement virtuelle, Christian Estrosi n'en conserve pas moins toute latitude pour diriger la Région.